



P-05

Espace au sol

par Office municipal d'habitation de Montréal



Programme porté par:



Présentation du site

L'**Office municipal d'habitation de Montréal** (OMHM) propose un espace au sol dans la cour d'une de ses habitations pour une entreprise agricole urbaine - et/ou d'économie sociale :

- Un espace au sol de plus de 2600 pi². Possibilités d'augmenter la superficie de production selon l'acceptabilité sociale du projet

Situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, le secteur des habitations est principalement à vocation résidentielle

Détails techniques

- Le périmètre du terrain est ouvert des côtés nord et est, mais clôturé des côtés sud et ouest
- L'espace est gazonné
- Le sol est fort probablement contaminé (mince couche de terre arable et terre de remblai). Un test de sol devra être fait pour le confirmer
- Le site a un drainage adéquat

Activités permises

- Les activités pédagogiques sont acceptées et valorisées
- Types de production : un aménagement hors-sol (comestible ou non) ou en sol direct (non comestible)
- L'espace doit être esthétiquement beau et propre

Opportunité

- Le projet doit avoir un volet social (pédagogie, évènement, ateliers, bénévolat, etc.) qui implique la communauté avoisinante
- Opportunité intéressante pour un projet d'économie sociale et pour le développement de synergies avec la communauté de l'est de Montréal

Caractéristiques

Superficie

- Espaces au sol : plus de 2600 pi²
- Possibilité d'ajouter un cabanon ou un espace de rangement extérieur aux frais du locataire

Environnement

- Très bon ensoleillement, un bâtiment et quelques arbres peuvent créer un peu d'ombrage

Accessibilité

- Stationnement disponible aux habitations pour livraison et chargement
- Accès 7 jours
- En ce qui a trait au bruit, le projet doit être soucieux des habitations et des voisins adjacents au site

Services disponibles

- Les accès électriques et les sorties d'eau sont déjà en place et à proximité de l'espace de production

Entente souhaitée

- Entente d'occupation de 2 ans, avec possibilité de renouvellement à chaque année pendant 3 ans
- Le loyer est à négocier selon le type d'entreprise et l'intégration du projet à la communauté environnante

Aspects législatifs

- Un changement d'usage est à demander auprès de l'arrondissement pour ce site

Visite du site

Vous souhaitez visiter ce site ? Une visite guidée sera organisée le mardi 11 octobre à 10h !



Cet espace vous intéresse ?

- Envoyez-nous votre candidature en suivant les étapes et en téléchargeant la [trousse de participation](#)
- Pour toutes les informations concernant l'appel à projets maillage, [cliquez ici](#)



Votre contact

Pascale Nycz

Conseillère au maillage des fermes urbaines

pascale.nycz@au-lab.ca

espace au sol



stationnement



espace au sol



accès à l'eau

